ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021 20 & 27 JUIN - CANTON D'AURAY

Le Morbihan au cœur!



Madame, Monsieur, Chère Morbihannaise, Cher Morbihannais

Les 20 et 27 juin prochains, vous aurez à élire vos conseillers départementaux en votant pour un binôme composé d'une femme et d'un homme, assurant ainsi la parité au sein de l'assemblée départementale.

Nous avons l'honneur de nous présenter à vos suffrages avec la ferme volonté de servir notre beau canton.

Le Conseil départemental a vu ses missions évoluer très sensiblement durant le mandat écoulé avec la mise en œuvre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Néanmoins, celui-ci, à travers ses compétences et ses actions, est présent au quotidien aux côtés de chacune et chacun d'entre vous : personnes âgées, personnes handicapées, insertion, protection de l'enfance, routes, environnement, collèges, culture, sport...

Dès lors, ces élections départementales constituent un enjeu important et nous avons souhaité nous inscrire pleinement dans l'équipe et la dynamique de la majorité départementale avec notre chef de file David Lappartient et ceci pour 3 raisons très claires:

« Fiers du bilan indiscutable de la majorité départementale et porteur d'un projet ambitieux pour le Morbihan, nous espérons pouvoir compter sur votre large soutien dès le 20 juin prochain. »

1. Des engagements tenus

Le bilan 2015-2021 de la majorité départementale démontre sa capacité à répondre aux besoins des habitants en innovant dans la mise en œuvre des politiques publiques tout en maîtrisant le niveau de dépenses et en baissant significativement les impôts.

2. Des élus implantés dans leur territoire

Les candidats de la majorité départementale sont des élus de proximité, qui connaissent parfaitement leur territoire et qui peuvent agir pour répondre concrètement à vos attentes et travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux : associations, communes, acteurs économiques, ... Nous pensons que deux élus locaux complémentaires, représentants la diversité de notre territoire et reconnus par leurs concitoyens seront les plus aptes à vous représenter.

3. Un projet commun pour le Morbihan

Nous portons un projet ambitieux pour le Morbihan. Il est le fruit d'un débat riche entre les candidats de la majorité départementale et de notre expérience de terrain d'élus locaux où nous échangeons avec nos concitoyens des préoccupations qui sont les leurs. Ce projet vise à préparer le Morbihan aux défis de demain. Jarie Jo Le Broton Michel Jahr
Annie Audire Frank John

Le Morbihan au cœur!

avec David Lappartient

Le Morbihan est attractif et en pleine mutation. Les enjeux démographiques, de solidarité, d'aménagement du territoire, de transition environnementale ou économiques sont autant de défis à relever pour les années à venir. Le projet que nous avons élaboré répondra aux attentes de nos concitoyens :

Des solidarités humaines

- Prendre soins de nos aînés à travers le maintien à domicile.
- Financer la rénovation et l'agrandissement des résidences pour personnes âgées.
- Imaginer de nouvelles formes d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie.
- Innover dans l'accompagnement des plus fragiles.
- Actionner tous les leviers de l'insertion pour le retour à l'emploi.
- Créer des places d'accueil pour les adultes handicapés.
- Améliorer le fonctionnement de la Maison Départementale de l'autonomie.
- Accompagner les jeunes parents avec la Protection Maternelle et Infantile.
- Renforcer nos actions en faveur du logement à l'attention des publics prioritaires (personnes âgées, personnes handicapées).
- Financer la rénovation énergétique de l'habitat pour les familles modestes.
- Encourager la création de Maisons d'Assistants Maternels (MAM) par une aide à l'installation très incitative.
- Renforcer les aides financières en faveur des personnes handicapées pour l'adaptation matérielle de leur environnement.
- Offrir de bonnes conditions d'enseignement dans les collèges.
- Privilégier les produits locaux dans les cantines.
- Poursuivre notre politique d'investissement dans les collèges.
- Enrichir les offres éducatives accessibles aux collégiens.
- Aider les jeunes qui partent étudier à l'étranger.
- Assurer les moyens aux services de sécurité et de secours pour conforter les missions des sapeurs-pompiers.

De la bonne gestion des deniers publics

- Continuer à investir pour l'avenir.
- Protéger le pouvoir d'achat des familles.
- Maîtriser la dépense publique et nos coûts de fonctionnement.
- Poursuivre notre politique de maîtrise de la dette publique.

Des solidarités territoriales

- Continuer à développer et entretenir le réseau routier départemental.
- Encourager les mobilités douces avec un plan cyclable départemental.
- Soutenir les investissements des communes et groupements de communes pour améliorer la qualité de vie sur tous les territoires.
- Veiller à la cadence du déploiement du Très Haut Débit.
- Valoriser nos ports de plaisances dont l'activité participe pleinement à l'économie locale.
- Accompagner les propriétaires publics et privés pour restaurer le patrimoine.
- Élaborer un nouveau plan de gestion des Espaces Naturels et Sensibles (2023-2032) visant la préservation de la biodiversité et la mise en valeur de ces espaces.

Faire rayonner le Morbihan

- · Soutenir les acteurs associatifs.
- Entretenir nos partenariats avec le monde sportif et accompagner leurs actions de promotion du sport-santé.
- Poursuivre notre politique culturelle de soutien aux acteurs de la
- Faire rayonner le Morbihan, développer sa notoriété et faire vivre « L'Esprit Morbihan ».







ROUTES











ATTRACTIVITÉ



TRÈS HAUT DÉRIT





















CULTURE

COLLÈGES







INSFRTION





PATRIMOINE

MOBILITÉ

ENVIRONNEMENT